

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉOUVERTURE DES MAGASINS : L'ALLIANCE DU COMMERCE PUBLIE UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS SANITAIRES

La réouverture de l'immense majorité des commerces, le 11 mai, est une très bonne nouvelle pour les enseignes. Elle exige néanmoins de repenser complètement le parcours en boutique. C'est pourquoi l'Alliance du Commerce, moteur auprès des pouvoirs publics, a réalisé un guide de bonnes pratiques sanitaires pour accueillir les clients et les salariés en toute sécurité.

Ce guide, réalisé en partenariat avec le Conseil du Commerce de France, s'intéresse à l'ensemble du parcours du client, de son entrée à sa sortie du magasin, afin d'assurer, à chaque étape, le respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique.

Le guide pose comme règle le port du masque par les salariés, et incite les clients à porter également un masque. Lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent pas être respectées, le port du masque devient obligatoire.

La mise à disposition de gel hydroalcoolique est également un élément clé de la réouverture, dès l'entrée du magasin et dans les points d'affluence au sein du magasin, notamment au niveau des cabines afin de permettre aux clients de se désinfecter les mains avant d'essayer un article.

Après essayage et ou retour du vêtement, il est rappelé que le Ministère de la Santé et des Solidarités recommande deux options :

- Placer le produit essayé à l'isolement durant au moins 24 heures pour une inactivation spontanée suffisante du virus.
- Traiter le produit par un système de génération de vapeur d'eau type défroisseur, dont la température avoisine les 98°C, si la matière de l'article peut le supporter.

« La réouverture des magasins, le 11 mai, est une excellente nouvelle qui impose, cependant, en un temps record, de repenser intégralement le fonctionnement des points de vente, d'où notre guide de bonnes pratiques sanitaires pour accompagner les commerçants.

Même s'il n'y a pas d'obligation de port du masque dans les commerces pour le grand public, nous recommandons à chaque client de venir avec son propre masque.

Nous avons une pensée toute particulière pour l'ensemble des salariés et des entreprises de la mode qui vont pouvoir, dès aujourd'hui, accueillir, dans les meilleures conditions possibles, leurs clients dans leurs magasins. Nous leur souhaitons, à toutes et à tous, une reprise sereine et stimulante », déclare Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce.

Contact presse : Hélène Baratte, Responsable Communication de l'Alliance du Commerce – 01.40.15.60.71 - 06 29 61 88 90 - hbaratte@alliancecommerce.org

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente **27 000 magasins et 180 000 salariés** dans le secteur de l'équipement de la personne. Pour en savoir plus : <https://www.alliancecommerce.org/>